

Pôle solidarité enfance  
Service affaires financières  
Affaire suivie par Maxime NEGREMONT  
☎ 05.44.00.10.13

LE PRESIDENT DU CONSEIL  
DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE-VIENNE

=====

**AVIS DE LA COMMISSION DE SELECTION D'APPEL A PROJET AIDE SOCIALE A  
L'ENFANCE, PERSONNES AGEES, PERSONNES HANDICAPEES**

Dans le cadre de l'adaptation de l'offre de l'accueil des mineurs confiés à l'aide sociale à l'enfance, le Conseil départemental de la Haute-Vienne a lancé un appel à projet relatif à la création d'un dispositif expérimental dédié à la prise en charge de 35 mineurs non accompagnés dans le département de la Haute-Vienne, publié le 14 juin 2018.

2 dossiers ont été déposés, par :

- Association de réinsertion sociale du Limousin (ARSL) et Association limousine de sauvegarde de l'enfant à l'adulte (ALSEA)
- Institut Don Bosco

En application de l'article R.313-7-6 du code de l'action sociale et des familles, la commission de sélection d'appel à projet, réunie le lundi 22 octobre 2018, a classé les projets dans l'ordre suivant :

| Rang de classement | Candidats          |
|--------------------|--------------------|
| 1 <sup>er</sup>    | Institut Don Bosco |
| 2 <sup>ème</sup>   | ARSL - ALSEA       |

L'avis de la commission de sélection d'appel à projet fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs du Département de la Haute-Vienne, ainsi que sur le site Internet de la collectivité.

Limoges, le **5 NOV. 2018**

Le Président du Conseil départemental



Jean-Claude LEBLOIS